

EN BREF cette semaine :

Généralités	Risque de maladies fongiques en augmentation	
Céleri	Mouche du céleri	● Risque faible
	Mouche de la carotte	● Risque faible
Carotte	Mouche de la carotte	● Risque faible, localement moyen (secteur Pontivy)
	Maladies	● Risque d'alternariose
Brocoli	Cécidomyie	● Risque faible
	Mouche du chou	● Pontes en diminution
	Chenilles défoliatrices	● Vols de piérides et chenilles de teigne observés
	Maladies	● Maladie des taches noires observée
Haricot	Pyrale	● Aucun piégeage
	Noctuelle héliothis	● Piégeages en légère augmentation
	Maladies	● Risque de sclérotiniose
Epinard	Limaces	● Aucune limace piégée
	Noctuelle gamma*	● Piégeages inférieurs au seuil de risque

\* : plus d'information sur ce ravageur en fin de BSV



**Note : le BSV ne sera assuré en semaine 35 que si la situation évolue sensiblement. Il paraîtra dans ce cas sous format abrégé et ne s'axera que sur les changements problématiques. Il sera de retour au format normal en semaine 36.**

### GENERALITES (toutes cultures)

Suite aux fortes précipitations de ces derniers jours et à l'augmentation de hygrométrie, le risque de développement de maladies fongique est en augmentation pour toutes les cultures, notamment celles ayant un couvert dense (carottes, choux, haricots). La vigilance est de mise dans les jours à venir.

### CELERI (ø 7 à ø 12 cm, 8 parcelles suivies)

#### Mouche du céleri : risque faible

Relevés, informations et observations :

Deux mouches sont capturées sur une parcelle à Langonnet (secteur Gourin). Une mouche est relevée à Ménéac (secteur Loudéac/Ploërmel), à Saint-Jean-Brévelay (secteur Locminé) et à Bannalec (secteur Quimperlé). Sur les 4 autres parcelles du réseau, aucune mineuse n'est capturée.

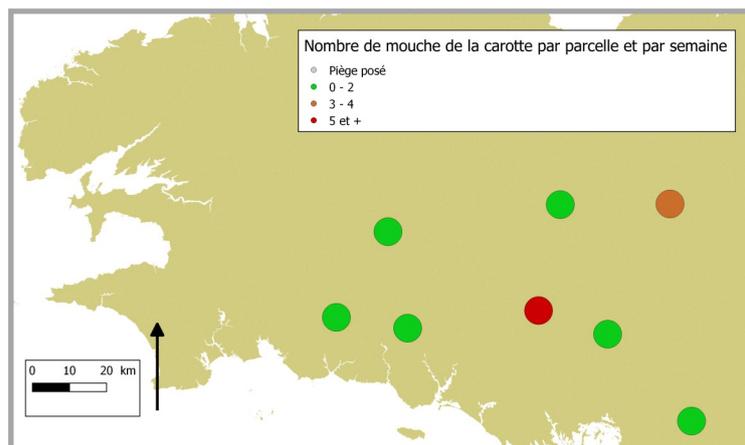
Analyse de risque :

Le nombre de mouche capturées est stable cette semaine. Le risque est faible sur l'ensemble des secteurs.

#### Mouche de la carotte : risque faible

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sur céleri diminuent cette semaine (2.5 mouches capturées par parcelle, en moyenne). Une seule parcelle dépasse le seuil de risque indicatif en vigueur sur carottes avec 12 mouches piégées à Guénin (secteur Baud). Les captures sont négligeables sur les autres parcelles suivies (0 à 3 mouches capturées).



### CELERI (suite)

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil de risque précis pour la mouche de la carotte sur céleri. Le seuil indicatif de risque pour une parcelle de carotte est de 5 individus piégés par semaine. La pression est actuellement faible sur l'ensemble du réseau, excepté dans le secteur de Guénin (Baud).

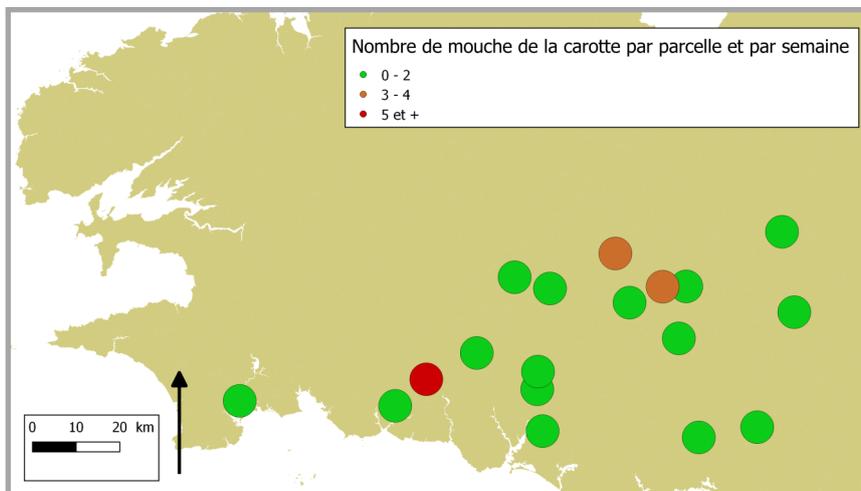
### CAROTTE (ø 1 à ø 3cm, 18 parcelles suivies)

**Mouche de la carotte : risque faible à localement moyen (secteur Pontivy)**

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont stables cette semaine. Deux parcelles sont proches du seuil de risque dans le secteur de Pontivy. Une parcelle de persil dépasse le seuil dans le secteur de Quimperlé.

Analyse de risque :



Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. Le risque est actuellement faible et localement moyen dans le secteur de Pontivy.

Dans le secteur de Quimperlé, la parcelle dépassant le seuil est une parcelle de persil. Les captures sur persil sont généralement plus élevées que sur carotte, l'attractivité des parcelles de persil est plus forte que celle des parcelles de carottes. Le dépassement du seuil pour cette parcelle n'est donc pas inquiétant pour les cultures de carottes dans le secteur. Il indique cependant que la mouche de la carotte est toujours présente et qu'il reste nécessaire d'être vigilant.

**Maladies : risque moyen (sclérotiniose) à fort (alternariose)**

Relevés, informations et observations :

Le temps humide et doux de ces derniers jours est favorable à l'alternaria et la germination mycélienne des sclérotos.

Analyse de risque :

Le taux d'humidité actuel et la végétation dense font craindre un développement important d'alternariose sur tous les secteurs.

### **BROCOLI (12FV à initiation, 4 parcelles suivies)**

#### **Cécidomyie: risque faible**

Relevés, informations et observations :

Trois cécidomyies ont été capturées cette semaine sur l'unique parcelle suivie (Arzano).

Analyse de risque :

Le seuil de risque est de 15 captures par semaine sur cultures de brocoli. Ce seuil n'est pas atteint cette semaine, le risque est faible.

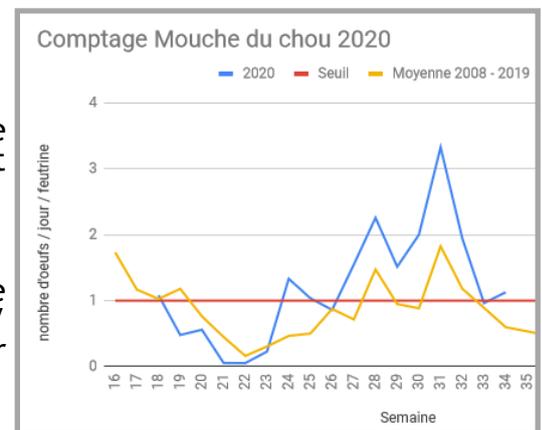
#### **Mouche du chou : risque moyen**

Relevés, informations et observations :

Une moyenne de 1 œuf/ jour / piège est relevée sur le réseau. Une parcelle dépasse le seuil de risque à Elliant (secteur Rosporden).

Analyse de risque :

Les pontes observées sont stables cette semaine. Une seule parcelle sur 4 dépasse de seuil de risque (0.7 œuf/ piège / jour durant la reprise, 1 œuf / piège / jour ensuite). La pression diminue, le risque est moyen.



#### **Chenilles défoliatrices : risque moyen (piérides et teignes)**

Relevés, informations et observations :

Des vols de piérides et des chenilles de teignes sont observés sur l'ensemble des secteurs.

Analyse de risque :

La présence de pluie et d'un temps couvert, venteux et frais devrait limiter le développement de ces ravageurs. Le risque est moyen.



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont efficaces sur les œufs et les jeunes larves (traitement le soir pour éviter la dégradation des agents par les UV).

#### **Maladie : risque moyen (maladie des tâches noires)**

Relevés, informations et observations :

Des symptômes de maladie des tâches noires due à mycosphaerella sont observés sur plusieurs parcelles.

Analyse de risque :

Une hygrométrie élevée est favorable au développement de cette maladie. Le risque est en augmentation actuellement.



### **HARICOT (3 FT à récolte, 6 parcelles suivies)**

#### **Pyrale : risque faible**

Relevés, informations et observations :

Une seule pyrale a été capturée (en Vendée) cette semaine.

Analyse de risque :

Le risque est faible.

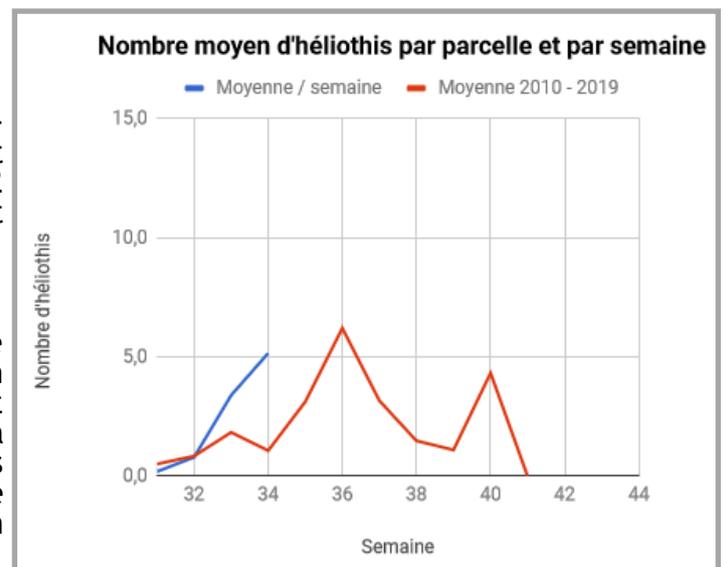
#### **Noctuelle héliothis : risque faible à moyen**

Relevés, informations et observations :

Sur les 2 parcelles suivies en Vendée vingt-deux et quatre noctuelles héliothis sont rapportées cette semaine. En Bretagne, 2 héliothis sont capturées à Lanvaudan et Arzano et une à Meucon.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil précis pour la noctuelle héliothis, le risque existe dès 1 papillon capturé par jour. Les premiers papillons sont généralement observés dans le sud-ouest de la France et migrent ensuite vers les zones plus au nord. Le nombre de captures augmente cette semaine, notamment en Vendée. En Bretagne le risque reste faible à moyen.



#### **Maladies : risque moyen à fort (sclerotinia)**

Relevés, informations et observations :

Le temps humide et doux de ces derniers jours est favorable à la germination mycélienne des sclérotés.

Analyse de risque :

Le taux d'humidité actuel et la végétation dense font craindre un développement important de sclérotinioses sur tous les secteurs.

### **EPINARD (semé à récolte, 3 parcelles suivies)**

#### **Limaces : risque faible**

Relevés, informations et observations :

Aucune limace n'est capturée sur le réseau cette semaine

Analyse de risque :

L'arrivée d'un temps plus humide pourrait favoriser la présence de limace dans les jours à venir.

### EPINARD (suite)

#### Noctuelle gamma: risque faible

Relevés, informations et observations :

Deux noctuelles sont capturées à Scaër et une à Bannalec.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 10 noctuelles capturées par piège, par semaine. Les captures sont pour l'instant inférieures au seuil, le risque est faible.

Plus d'info sur ce ravageur en fin de BSV



Noctuelle gamma

La noctuelle gamma est un papillon migrateur qui passe l'hiver en Europe du sud ou en Afrique du nord. Elle arrive en France par vols successifs au printemps et repart à l'automne, d'où des invasions parfois massives et soudaines. Le papillon mesure 4cm d'envergure, est de couleur brune et présente une marque claire ressemblant à la lettre grecque « gamma » sur chaque aile.

Les chenilles de noctuelle impactent la culture tant sur le rendement (perforation sur le feuillage, limbes dévorés, destruction de plantules en cas de forte pression) que sur la qualité (présence de chenilles, cocons et excréments). La présence des chenilles se détecte par l'observation des dégâts (trous sur les feuilles). Les papillons sont détectés grâce à un réseau de pièges à phéromone sexuelle, le seuil de risque étant de 10 papillons piégés par semaine dans une parcelle.

La prolifération est favorisée par un printemps chaud. Les mesures prophylactiques sont : le désherbage des parcelles et l'entretien des bordures pour limiter les sites de ponte, le travail du sol après culture pour détruire les chrysalides, la favorisation de l'habitat des oiseaux prédateurs (haies, nichoirs, bosquets).

Plusieurs insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont utilisables sur épinard. Ces produits qui agissent par ingestion doivent être positionnés sur de très jeunes chenilles pour être efficaces. Ils conduisent à l'arrêt de l'alimentation des chenilles puis à leur mort.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants : EUREDEN, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

**Direction de Publication**  
Chambre d'Agriculture de Bretagne  
Aéroport CS 57946  
29679 MORLAIX Cédex  
02 98 88 97 71  
Contact : Louis LE ROUX

**Rédaction : UNILET**  
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex  
Contacts :  
Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU  
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

**- Comité de Relecture :**  
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture